

AMÉNAGEMENTS

Le sentier est fermé, mais pratiqué

Le sentier du littoral est coupé entre Mers et Ault depuis novembre 2013. Les promeneurs continuent de l'emprunter, malgré le danger et l'interdiction.



Il est évidemment tentant de marcher sur cette portion de sentier, offrant un magnifique panorama, mais c'est interdit, car dangereux. A éviter donc.

Le sentier du littoral court le long des côtes françaises et offre un parcours hors du commun avec des points de vue particulièrement exposés et près de la nature. En Piacadie maritime, il arpente notamment le cordon dunaire, les digues, les sommets des falaises crayeuses. Le syndicat mixte Baie de Somme

Grand littoral picard l'a réhabilité en 2011 en commençant par le tronçon Mers-les-Bains / Ault. Depuis, il court jusqu'à Fort-Mahon avec un balisage adapté et des consignes de respect de l'environnement régulièrement rappelées par un affichage caractéristique.

Mais, suite à l'éboulement d'un

pan de falaise, survenu en novembre 2013, ce sentier est coupé de Mers à Ault. Malgré les barrières positionnées dès l'amorce de la falaise mensoise, à quelques mètres de la statue de la Vierge, les promeneurs continuent de s'engager sur ce chemin. Les deux barrières posées en travers du passage ne sont pas clairement

Le sentier du littoral est fermé. Le Syndicat mixte doit installer des panneaux rigides, avec les arrêtes correspondants.

dissuasives et l'affichage, qui expliquait pourquoi il était interdit de continuer et ce que l'on risquait, a disparu.

Le reculer avec des belvédères

Pourtant le Syndicat mixte lance un appel à la vigilance : « le sentier du littoral est actuellement fermé et il est interdit de le pratiquer. Le Syndicat mixte doit déposer prochainement des panneaux rigides avec les arrêtes correspondants ».

Quant aux aménagements nécessaires pour le rouvrir au public, ce syndicat « travaille avec plusieurs partenaires, la Direction départementale des territoires et de la mer, le Conservatoire du littoral et la Chambre d'agriculture pour reculer le sentier afin de le sécuriser. C'est en cours, mais nous n'avons pas de date à avancer » indique-t-on dans les services, à Abbeville. Le scénario évoqué consiste donc à éloigner ce sentier du bord de la falaise, en aménageant des belvédères dans des points stratégiques.

M. M.-H.